

Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

Monsieur Pierre-André DURAND  
Préfet de Seine-Maritime  
Sous-Préfecture de la Région Normandie  
7 place de la Madeleine  
CS16036  
76036 Rouen cedex

*Objet : Porter à connaissance des risques technologiques autour des infrastructures de marchandises dangereuses du Grand Port Maritime du Havre - Quartier des Neiges au Havre*

Monsieur le Préfet,

Je fais suite à votre courrier du 18 mai me transmettant et commentant le porter-à-connaissance des risques technologiques autour des infrastructures de marchandises dangereuses du Grand Port Maritime du Havre notifié par vos services au Maire de la Ville du Havre.

Comme vous le savez, l'application par les services municipaux chargés de l'instruction des documents d'urbanisme de ce porter-à-connaissance sur les biens immobiliers présents dans le quartier des Neiges suscite une forte émotion.

De l'incompréhension également face à l'application, du jour au lendemain, de restrictions d'urbanisme sans aucune information à la population, et encore moins de concertation préalable.

Et de la colère également face à un sentiment de déclassement, d'abandon, exprimé par nombre d'habitants dans un quartier déjà fragilisé et en proie à de nombreuses problématiques sociales.

Car en l'état, l'application de la réglementation conduit :

- à une baisse de la valeur des biens immobiliers situés dans les deux périmètres définis par l'État ;
- au blocage de toute construction ou travaux d'extension sur les biens immobiliers présents dans les deux zones ;
- donc à une baisse de la population et à une dévitalisation du quartier.

Or, comme vous le mentionnez fort justement dans votre courrier, les collectivités concernées peuvent, en lien avec ces entreprises, mener une réflexion stratégique sur la réduction du risque pour les habitants, usagers, ou salariés concernés par une des zones d'aléa.

Étant donné que les risques identifiés à l'origine de ces mesures relèvent de l'activité du Grand Port Maritime du Havre, donc de l'État, je souhaiterais que ce travail de concertation visant la réduction du risque à la source soit mené sous votre impulsion, et en associant les habitants concernés. Et ce afin de réduire dans les meilleurs délais les périmètres définis et libérer ainsi le quartier des contraintes d'urbanisme obstruant son avenir.

Dans le même temps, en ma qualité de parlementaire, j'ai déposé une proposition de loi relative à la mise en place des plans de prévention des risques technologiques pour les installations abritant en permanence des ouvrages d'infrastructures de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses pour faire évoluer la loi au mieux.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'J' followed by the name 'LECOQ' in a cursive script.

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime